

SECRETARIAT D'ETAT AU  
DEVELOPPEMENT  
CHARGE DE L'AGRICULTURE

II) E C R E T N° 70/368 du 9/12/70  
MDEF

Portant nomination du Secrétaire Général du  
Comité National de la Campagne Mondiale  
Contre la Faim

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République  
Populaire du Congo ;

Vu le Décret 68/264 du 15/10/1968 portant création et dési-  
gnation des membres du Comité National de la Campagne Mondiale Con-  
tre la Faim :

Vu le Décret n° 64/4 du 7 Janvier 1964 fixant les indemnités  
de représentation accordées aux titulaires des postes de direction  
et de commandement :

Sur proposition du Ministre du Développement, chargé des  
Eaux et Forêts :

DECRETE :

ARTICLE 1er .- Monsieur MOLELE Jean Michel, Ingénieur des Travaux  
Agricoles de 4è échelon est nommé Secrétaire Général du Comité  
National de la Campagne Mondiale contre la Faim;

ARTICLE 2.- Monsieur MOLELE Jean Michel exerçant les fonctions  
du Secrétaire Général du Comité National de la Campagne Mondiale  
Contre la Faim cumulativement à ses fonctions de Directeur de Cabi-  
net au Secrétariat d'Etat au Développement, chargé de l'Agriculture,  
n'aura droit qu'à une seule des indemnités prévues par le texte  
susvisé.

Le Président de la République  
Chef de l'Etat  
Président du Conseil d'Etat

Fait à BRAZZAVILLE, le 9 DECEMBRE  
1970

Le Ministre du Développement  
Chargé des Eaux et Forêts

Commandant Marien N'GOUABI.-  
Le Ministre des Affaires Sociales

A. DIAWARA.-

Ch. N'GOUOTTO.-

Le Ministre des  
Finances et du Budget

B. MATINGOU.-